



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

4

Extensio
n

rue

Nom de la voie

Plançon

GRAND BESANCON METROPOLE

Code postal

2 5 0 0 0

Localité

Besançon

Pays

France

Tél

03.81.87.88.89

Fax

Courriel

mobilités

@grandbesancon.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

GIRARDOT

Prénom

Hervé

Qualité

Directeur développement et gestion des infrastructures - Département des Mobilités - GBM

Tél

03.81.87.89.90 / 06.68.80.97.71

Fax

Courriel

herve.girardot

@grandbesancon.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Aménagement cyclable entre Saône et {Natfaucou
RD 104 x RD 464 } Ilorre

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

VIPREY

Prénom(s)

Alexandra

2.2 Personne morale

Dénomination

Grand Besançon Métropole

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

24250036100017

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☒ Madame

Nom

VIGNOT

☐ Monsieur

Prénom(s)

Ame

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
IOTA 3.3.1.0.	1800 m ³ dans la zone humide de remblais

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement cyclable sous forme d'une voie verte pour piétons et cycles de 2,50 m de large, séparée de la chaussée par une bordure érigée de 2 cm de haut interrompue régulièrement pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.

La voie verte est située à droite le long de la RD 104 en direction de Nortfaucou, et à droite le long de la RD 464 en direction de La Vèze. En sortie de Saône, l'alignement d'arbres est conservé.

4.2 Objectifs du projet

- sécuriser les déplacements cyclables et piétons du quotidien
- mettre en oeuvre le réseau cyclable de GBR
- permettre aux collégiens de se rendre au collège de Saône à vélo ou à pied
- permettre à tous de se rendre à Saône, qui offre services et commerces, autrement qu'en voiture.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- décaissements légers des accotements de la RD 104
- déblaiement du talus rocheux et accotement de RD 464 sans reculer la tête de talus et sans impact sur la végétation en haut de talus, avec une perte maxi de 66% après validation étude géotechnique.
- RD 464 = remblaiement avec bûlage drainant.
(du fossé existant)
- RD 104 = tranchée du ruisseau sans toucher au cours d'eau
↳ blocs béton ébigrés pour pose structure acier
- mise en œuvre graves + enrobés
- mise en place bordure coulée en place interrompue pour ruissellement eaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Circulation de vélos et de piétons.
Balayage 1 fois/an et selon inondation de la zone.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

en attente des prescriptions

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs	
	déblais	remblais
• RD 104 = 1700 m ²	TRONÇON 1 2345 m ³	2590 m ³
• RD 464 = 1490 m ²	2 60 m ³	171 m ³
• Surface zone humide = 2800 m ²	3 3850 m ³	1605 m ³
du projet sur => volume de 1800 m ³	TOTAL 6255	4366

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : RD 104 - du giratoire de la rue du collège à Saône, au
 Lieu-dit : giratoire de la Pérouse RD 464
 Localité : RD 464 = du giratoire de la Pérouse à la RD 146 = rue de
 Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____ Navée à Brée

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°
 a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

aucune aménagement hors agglomération mais sur les
 territoires des communes de Brée, Portfaucou et Saône

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUs, Plan de Mobilité, Natura 2000, APPB Navais de Saône
 ZNIEFF de type I

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ? FR 43 000 232 1
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF de type I "Nauvies de Saône" Limitée à la RD 104 projet situé côté opposé à la ZNIEFF. selon étude pré-diagnostic du projet précédant "sensibilité modérée"
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	APPB "Nauvies de Saône" FR 38 00 987 limitée par la RD 104 et par RD 464 côté gauche. Projet à droite.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	PPBE en cours d'élaboration
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☒	Pas de zone RANSAR Mais présence d'un cours d'eau, mais selon étude pré-diagnostic sur projet précédent : "milieu humide artificialisé & prairies humides" =>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	La RD 104 traverse le périmètre rapproché - du captage - de la source d'Arcier
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	ZPS Moyenne vallée du Doubs FR 43 1 2010 ZSC Moyenne vallée du Doubs FR 43 01 294
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	déblais totaux = 6255 m ³ remblais totaux = 4366 m ³
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	Sebn étude pré-diagnostic sur projet précédent - qui était plus impactant le long de RD 464, il y avait des enjeux modérés. Le nouveau projet n'atteint plus la tête du talus et sa végétation.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	Voir étude pré-diagnostic faite pour précédent projet (jointe).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Surface agricole impactée : 2600m ² (fourchette haute car sur accotement et difficulté d'estimer la limite cadastrale)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	trafic vélos & piétons
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Suppression de haie = 70 ml. et de 18 arbres situés entre la haie de 70 ml et l'alignement d'arbre à l'entrée de Saône
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Etude faune en cours.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le long de: RD 104

RD 464

PROJET 1

- 1 piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté de la chaussée.
- 1.50 m de large de chaque côté séparé de la chaussée par bordure de 20 cm
- passage ruisseau sur équipement existant

- 1 piste cyclable bidirectionnelle à droite en direction de Nore 3 m de large séparée de la chaussée par un terre-plein éventé de 1.70 m = emprise 5.50 m (avec piège à cailloux)

PROJET 2

- 1 voie verte de 3,50 m séparée de la chaussée par une bordure de 20 cm, voie située à droite direction Nore depuis Saône = emprise de 3 m de large ± ^{+ ouvrage sur ruisseau hors cours d'eau}

Réduction des impacts

- élargement des périmètres APPB, ZNIEFF
- suppression de l'atteinte sur faune & flore le long de la RD464 car le projet ne déblaise pas jusqu'en haut de talus.
- le projet s'attachera à reconstituer le linéaire de haie supprimée.

- la traversée du ruisseau sur la RD 104 n'atteint pas le cours d'eau hors emprise cours d'eau = Gabions & armature métallique

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Sollicitation de dispense car le projet se situera en partie sur route (réduction largeur) et sur accotement existant en nature de sailloux ou d'herbe fauchée par agriculteurs. La partie, le long de la RD 104, qui passerait derrière les arbres, donc la plus éloignée de la route, se situe hors APPB, hors zone humide, hors Natura 2000. La haie sera reconstituée. L'ouvrage pour traverser le ruisseau n'atteint pas le lit du cours d'eau.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Voir dossier sur projet précédent = pré-diagnostic en p.j.

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

cf pré-diagnostic
effectué sur projet précédent.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	* Planche du schéma cyclable de GBN concernant le secteur - le réseau de schéma présenté est un projet à environ 40 ans. Certaines sections sont réalisées -	☒
2	- de la gare de Saône à Nancray via Genes - entre La Vèze et l'échangeur RN 57 à Saône	☐
3	* Etude pré-diagnostic environnemental pour ce qui concerne les éléments de contexte des zones environnantes.	☒
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Nom VIPREY

Prénom Alexandra

Qualité du signataire chargée d'études

A Besançon

Fait le 03/09/2024

Signature du (des) demandeur(s)



